

Paris dépasse ses objectifs de création de logements pour l'année 2015

lan Brossat, adjoint à la Maire de Paris, a annoncé jeudi que Paris devrait atteindre 10.596 logements créés pour l'année 2015. Un chiffre au-dessus de l'objectif des 10.000 nouveaux logements par an fixé par Anne Hidalgo, qui démontre que les politiques publiques mises en place portent leurs fruits.

Anne Hidalgo a fait du logement la priorité de sa mandature. Elle s'est engagée à créer 10.000 logements par an, accessibles à tous, dont au moins 7.000 sociaux. Un an et demi après le début de son mandat, cet objectif politique ambitieux est dépassé.

En 2015, Paris devrait produire au total 10.596 logements (+930 par rapport à 2014), dont 7.396 logements sociaux (+230) et au moins 3.200 logements privés (+700). 82% de ces logements sociaux sont situés en dehors des 13e, 19e et 20e arrondissements - déjà fortement dotés en logements sociaux -, et participent ainsi au nécessaire rééquilibrage territorial.

Ces bons résultats démontrent la pertinence des politiques publiques de soutien au logement mises en place par l'Exécutif parisien ces dernières années. Celui-ci a prévu près de 3 milliards d'euros d'investissements dans ce secteur essentiel, d'ici 2020. Sur l'année 2015, près de 440M€ ont été engagés.

Au-delà des montants très importants investis par la collectivité, Anne Hidalgo et son adjoint lan Brossat ont su mobiliser tous les acteurs concernés pour qu'ils s'impliquent à leurs côtés. En juin 2014, ils avaient réuni plus de 200 professionnels des secteurs public et privé pour signer le « Pacte Logement pour tous ». Celui-ci les a engagés à lever les freins à la construction. En décembre de la même année, la Maire avait reçu de leur part le rapport « Priorité logement », doté de 24 propositions.

« Notre travail collectif, rigoureux et méticuleux, donne des résultats. Nous allons poursuivre ces efforts tout au long de la mandature. Sur le plan financier, le budget primitif 2016 de Paris prévoit 459M€ de nouvelles autorisations de programmes pour le secteur du logement. Et en ce qui concerne les freins à la construction qui restent à lever, une série de réponses sera apportée lors de l'entrée en vigueur de la modification du Plan local d'urbanisme, au printemps prochain », souligne lan Brossat.

Contact presse: Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr